



Tous en grève le 3 janvier pour un statut des lycées en éducation prioritaire !

La mobilisation des lycées d'éducation prioritaire des académies de Versailles, Créteil, Paris (depuis le mois de septembre) rejoints depuis par les établissements des académies d'Amiens, Lille, Lyon, Marseille a permis d'obtenir des avancées :

- La prorogation de la clause de sauvegarde de deux ans.
- La création de 450 emplois destinés au lycée d'éducation prioritaire.
- La reconnaissance de l'importance d'une réforme de l'éducation prioritaire en lycées...

Pourtant, les propos de la ministre renvoyant cette mesure à une hypothétique prochaine mandature sont proprement inacceptables. C'est un chantage électoral éhonté qui traduit le mépris du gouvernement pour les personnels et les élèves. De plus, ces mesures ne répondent pas à la principale revendication des collègues :

La création d'un statut clair de lycée en éducation prioritaire, seule garantie sur le long terme !

Il est donc urgent que des discussions sur la construction d'une nouvelle carte commencent, sur la base d'un périmètre élargi, en partant des besoins du terrain. Nous demandons que ces lycées bénéficient d'une dotation supplémentaire pour réduire les effectifs par classe et mettre en place des projets éducatifs, d'un renforcement des équipes de vie scolaire, de santé et de service social.

Après la mobilisation du 29 novembre dernier, l'AG des établissements en lutte a lancé un ultimatum à la ministre pour obtenir satisfaction. C'est pour l'instant sans réponse. Tout comme la demande intersyndicale nationale d'une audience !

En conséquence, la CGT Educ'action Versailles, Créteil, Paris appelle à la grève puis à la manifestation le 3 janvier prochain. Elle appelle les personnels à débattre en AG dans les établissements de la poursuite du mouvement.